



Initiative populaire « Pour des Urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité »

Défi relevé avec plus de 12'000 signatures

Le 11 juin 2021 marque la fin des 90 jours de récolte pour le Comité citoyen HFR dans sa course contre la montre pour atteindre les 6'000 signatures nécessaires à la soumission du texte d'initiative « *Pour des Urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité* » à la votation populaire.

Une volonté populaire

Ayant largement dépassé le quota nécessaire à la votation populaire, le succès rencontré par l'initiative « *Pour des Urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité* » reflète le souci de la population pour un service de santé de proximité. Avec la présente liberté du Conseil d'administration du HFR octroyée par le Conseil d'Etat, le démantèlement progressif de services tels que celui des blocs opératoires se fait sous le regard impuissant des Fribourgeois.es, ce que le comité entend empêcher en appelant les député.e.s à interrompre la « restructuration » de l'HFR jusqu'à ce que le peuple se soit prononcé. Le comité d'initiative se réjouit donc du soutien largement exprimé par la population.

Pour un service public de qualité

Le comité défend le système de santé en tant que service public, *de facto* supervisé par la population par le biais de ses représentant.e.s élu.e.s et destiné à subvenir aux besoins de la population. Il s'oppose en conséquence au démantèlement des prestations sur les sites périphériques de l'HFR (Billens, Riaz, Tavel, Meyriez) qui provoque un appel d'air pour les cliniques privées, au risque de voir baisser non seulement la qualité des soins, mais également des conditions de travail pour le personnel soignant. Déplacé sans cesse d'un service à l'autre, d'un site à l'autre, sans même mentionner la pression accrue par la politique de privatisation ou l'épuisement provoqué par la crise Covid-19, c'est le personnel du HFR qui fait les frais de cette politique de réduction des prestations hospitalières. Les applaudissements ne suffisent pas à offrir les conditions de travail stables, nécessaire au personnel de la santé pour soigner la population.

Contact : Marc Monney, Président, 079 790 80 22.